

Entretien avec Daniel Iracane – nouveau Chief Nuclear Officer de l'Agence pour l'Énergie Nucléaire

par *Michel Berthelemy,*
CEA-I-tésé



Daniel Iracane a été nommé début mai 2016 directeur-général adjoint de l'Agence pour l'Énergie Nucléaire (AEN) avec la fonction de Chief Nuclear Officer. L'AEN occupe une place importante dans les missions de l'I-tésé qui représente la France au sein du Comité du Développement Nucléaire et participe directement à plusieurs groupes d'experts au sein de ce comité. Cet entretien est donc l'occasion de revenir sur le rôle et les méthodes de travail de l'AEN, ainsi que sur les récentes actions majeures de l'Agence dans le domaine du nucléaire.

Pouvez-vous nous présenter le rôle de l'AEN au sein de l'OCDE ?

L'AEN est une agence internationale avec un statut d'organisation semi autonome au sein de l'OCDE. Aujourd'hui, l'AEN compte 31 pays membres qui représentent ensemble près de 86 % de la puissance nucléaire installée dans le monde.

Notre rôle est d'aider nos pays membres à maintenir et à approfondir l'expertise technique indispensable à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire civile. Pour ce faire nous coordonnons des évaluations faisant autorité qui permettent de dégager des convergences de vues sur des questions importantes. L'éclairage de nos travaux aide ainsi les gouvernements à définir et asseoir leur politique souveraine dans le domaine nucléaire, d'ailleurs qu'elle soit favorable ou non à cette technologie ; en ce sens l'Agence est neutre.

Aujourd'hui, l'efficacité de notre action tient essentiellement à deux spécificités :

- Notre fort effet de levier grâce à la mobilisation de l'expertise de nos pays membres. En effet, si le secrétariat de l'AEN comprend une centaine de personnes, il permet le travail de plus de 1000 experts et représentants de haut niveau des différents pays membres, au sein des comités et groupes de travail que nous coordonnons. C'est cette consolidation des ressources des pays membres qui permet une production de grande valeur.

- Notre capacité à permettre à ces représentants de poser et à débattre les questions majeures liées à l'utilisation de

l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Dans la tradition historique de l'OCDE, l'Agence crée les conditions favorables à une coproduction entre pays permettant de construire une compréhension partagée de l'état de l'art et des enjeux du nucléaire. Cette coproduction est ainsi un travail continu qui offre pour les pays une grande valeur en amont même des rapports conclusifs.

Quels sont les grands enjeux sur lesquels l'AEN travaille actuellement ?

En définitive, ces enjeux sont le reflet des grandes préoccupations de nos pays membres et du nucléaire au niveau international : la sûreté nucléaire et sa réglementation en particulier dans le contexte post-Fukushima, la gestion des déchets radioactifs à long terme, les questions scientifiques et la recherche pour le nucléaire actuel et du futur, les enjeux économiques du nucléaire, et plus généralement les sujets permettant aux pays qui le souhaitent de maintenir le nucléaire comme source d'énergie durable. Sur ce dernier point, le Comité du Développement Nucléaire (NDC) en charge des questions économiques a un rôle important car il est par nature intégrateur de plusieurs de ces sujets, en interaction avec les autres comités.

Au-delà des thématiques, il est important de souligner que les travaux de l'AEN permettent d'augmenter le niveau d'adhérence à une vision commune. Cela a un impact structurant sur notre manière d'aborder les questions. Nos travaux sur le retour d'expérience de Fukushima sont un bon exemple de cette approche.

Ils montrent également une forte complémentarité avec l'AIEA. En effet, l'AIEA a dans le cadre du système

onusien un rôle normatif. L'AIEA a mené un travail de haute valeur pour comprendre la séquence accidentelle et les conséquences à en tirer. En parallèle, les travaux menés par plusieurs comités de l'AEN ont mis l'accent sur les mesures prises et enseignements tirés par les pays membres. La convergence de ces deux approches crée une référence robuste quant aux leçons à tirer de cet accident dans la communauté internationale.

Vous occupez la nouvelle fonction de Chief Nuclear Officer. Quel est votre rôle au sein de l'Agence?

Cette fonction de Chief Nuclear Officer est une nouvelle position qui redéfinit le rôle de directeur-général adjoint de l'AEN avec une double mission :

- Premièrement, œuvrer à la cohérence du travail au sein de l'AEN, notamment dans son rôle de secrétariat au profit des 7 différents comités traitant des grands enjeux pour les pays membres. Ma mission est notamment de renforcer la collaboration horizontale au sein de l'AEN ;
- Deuxièmement, en complément des actions menées par le Directeur-Général, représenter l'AEN au niveau international afin de maintenir une collaboration efficace avec nos pays membres et d'autres organisations internationales, ainsi que de valoriser la production de l'AEN. Et ceci afin de continuer à positionner l'AEN au plus près des problématiques du nucléaire au niveau international.

L'AEN a lancé une initiative Nuclear Innovation 2050 (NI2050). Quels sont les objectifs de cette initiative ?

NI2050 est une initiative qui a démarré en 2015. C'est un travail en cours qui vise à redonner une dynamique à la R&D et à l'innovation nucléaire en identifiant, sur la base du consensus, les priorités de recherche et les technologies de demain.

Dans une analyse partagée de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) et de l'AEN, il a été établi que le parc nucléaire mondial devrait doubler d'ici 2050 pour permettre d'atteindre les objectifs d'un scénario bas carbone limitant le réchauffement climatique à 2°C. Dans un tel contexte, il convient de redonner un souffle à la recherche et à l'innovation. Bien sûr, chacun souhaitera voir en conséquence ses propres ressources augmenter significativement. Mais la coopération internationale est aussi un fantastique moyen de démultiplication et NI2050 permettra de voir en la matière si et comment le fonctionnement de la communauté est améliorable.

Quel regard porte l'AEN sur le positionnement du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique ?

L'AEN s'est mobilisée avec le reste de l'OCDE dans la cadre de la COP21 pour étudier la dynamique des

technologies bas carbone, au sein desquelles le nucléaire ressort comme une composante forte pour atteindre nos objectifs pour le climat.

Ces études dégagent différents points importants, comme par exemple le besoin d'une régulation des émissions de carbone, notamment au travers de l'instauration d'un signal-prix crédible pour le carbone.

Les travaux menés par l'AEN en collaboration avec l'AIE montrent aussi qu'à partir d'un certain niveau de pénétration, les énergies renouvelables intermittentes créent des coûts de système significatifs. Leur introduction massive par des politiques volontaristes diminuerait le facteur de charge des technologies utilisées en base, conduisant dans la durée à une réduction de capacité de ces dernières, la réduction des capacités de base pouvant même conduire paradoxalement à une augmentation des émissions carbone si ces capacités de base sont non génératrices de CO₂ (nucléaire, hydro). Ceci est la conséquence bien connue de l'intermittence des énergies renouvelables actuelles et des capacités encore limitées de stockage de l'énergie, nécessitant un recours aux énergies fossiles (et en particulier le gaz).

A long terme, pour réussir l'objectif central de décarbonisation de nos économies dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, il faut évidemment développer de nouvelles technologies : énergies renouvelables, stockage de l'énergie et nucléaire, mais aussi veiller à la cohérence technique et économique du système électrique par la bonne prise en compte de l'ensemble des coûts liés à chaque technologie et des effets de couplage entre les technologies. Ceci inclut un nécessaire instrument de régulation permettant la limitation des émissions de carbone.

